

Image not found or type unknown



Questionsur donation entre époux avec 2 enfants d'un premier lit

Par **Chevalier974**, le **13/11/2011** à **17:37**

Bonjour,

Suite aux renseignements que vous m'avez donné hier et dont je vous en remercie, j'ai eu suite aux conseils de mon épouse le conseil de ne pas mettre en signature mon prénom pour éviter que mes enfants puissent me reconnaître.

J'ai eu une dernière réponse de domil que je n'ai pu ouvrir.

Merci de sa part de me la redonner svp.

Par **Claralea**, le **13/11/2011** à **21:30**

Bonsoir, cliquez sur ce lien http://www.legavox.fr/forum/civil-familial/successions-notaires/succession-deces_33129_1.htm

et vous retrouverez votre discussion avec Domil